



**BULLETIN DE LA
SOCIÉTÉ DES ANGLICISTES
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**

Rédaction
Mélanie Joseph-Vilain

Correspondance
Mélanie Joseph-Vilain
Melanie.Joseph-Vilain@u-bourgogne.fr
www.saesfrance.org

mars 2015

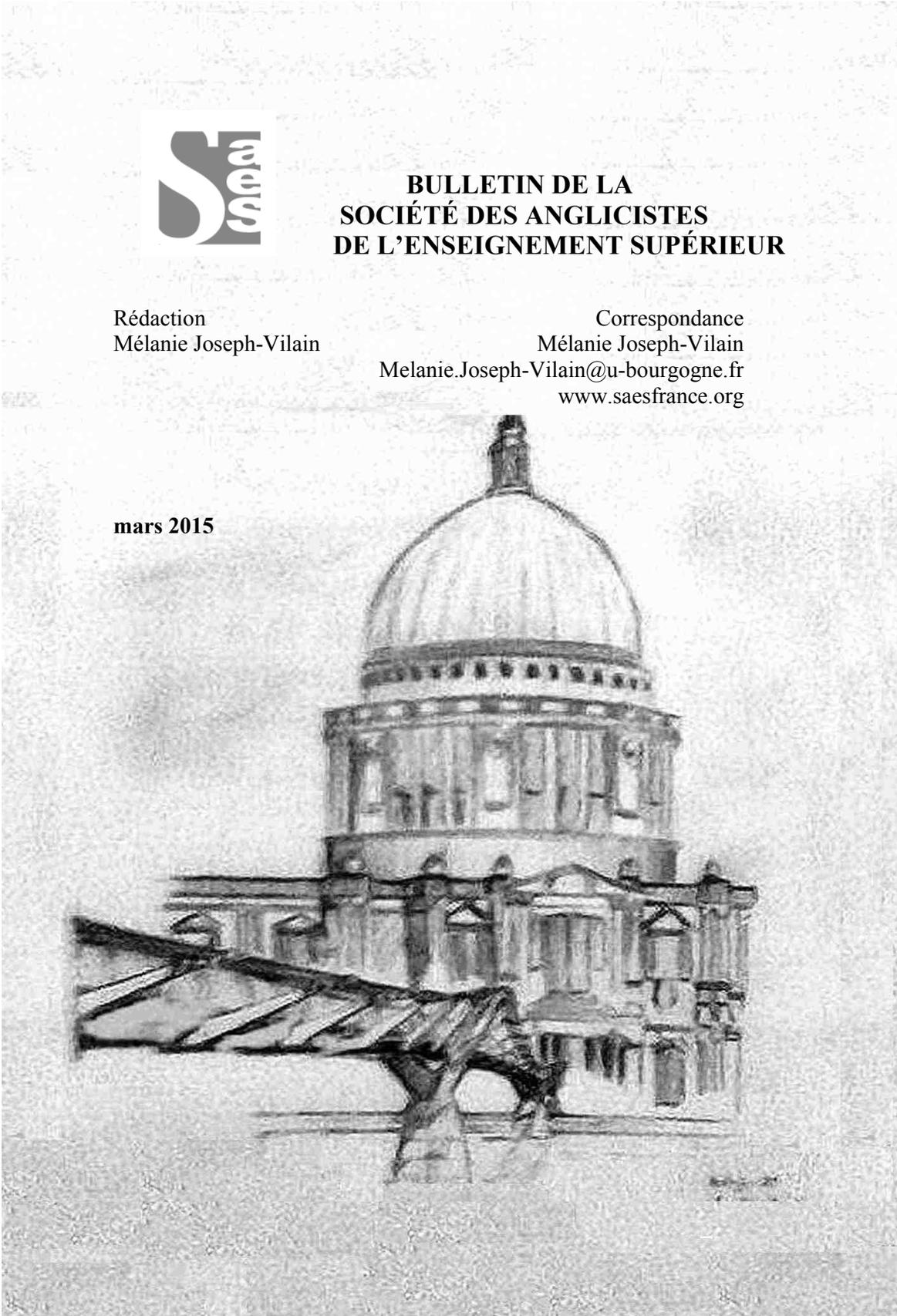


Table des matières

Compte-rendu de l'AG d'octobre 2014 à Paris	3
1. Intervention de Pierre Lurbe, président de la SAES	3
2. Intervention de Rémy Bethmont, Secrétaire Général.....	6
3. Intervention de L. Higgs, secrétaire adjoint chargé du site Internet.....	7
4. Rapport de Bernard Cros, trésorier et responsable du fichier	8
5. Congrès SAES 2015: Interventions de L. Roesch, vice-président chargé des congrès et A. Page, vice-présidente chargée de la recherche.....	13
6. Recherche: Intervention d'A. Page, vice-présidente chargée de la recherche et de M. Yvernault, vice-présidente chargée des affaires scientifiques	15
7. Formations: Intervention de M. Boisseau, vice-présidente chargée des formations et de C. Tardieu, secrétaire adjointe aux formations.....	17
8. Intervention de Claire Charlot, présidente du jury de l'agrégation externe.....	19
9. Intervention de Bertrand Richet, président de l'Agrégation interne et de la session exceptionnelle du CAPES 2013-2014	20
10. Intervention d'Antoine Mioche, président du jury du CAPES externe renouvelé 2014.....	22
Représentation de la SAES à l'Anglistentag	26
Représentation de la SAES au 38e Congrès de l'AEDEAN	28
Représentation de la SAES au 12e Congrès de HUSSE.....	31
Publications reçues	34
Colloques et congrès.....	35
Rappels concernant le site et la messagerie de la SAES.....	36
Adhésion SAES	37
Contactez les membres du bureau de la SAES	38

Compte rendu de l'Assemblée Générale de la SAES 3 Octobre 2014

1. Intervention de Pierre Lurbe, président de la SAES

Pierre Lurbe déclare l'assemblée générale ouverte à 14 heures, et remercie l'administrateur provisoire de l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3, ainsi que le directeur de l'Institut du Monde Anglophone, de l'hospitalité accordée à la SAES à l'occasion de ses traditionnelles journées d'octobre. Il remercie Madame Annick Blanchemanche, ainsi que Messieurs André et Giordano, pour leur aide logistique et technique. P. Lurbe présente également à l'assemblée les excuses de Pierre Cotte, président du CNU, et de Gilles Leydier, responsable du comité organisateur du Congrès de Toulon, qui ne pourront se joindre à nous. Comme tous les ans à pareille époque, le Prix de la Recherche SAES/AFEA sera remis à son lauréat. Il s'agit cette année de Jean-Christian Vinel, pour son ouvrage *The Employee. A Political History*, à qui le prix sera remis à l'occasion de l'assemblée générale de l'AFEA, en vertu du principe d'alternance entre nos deux associations. P. Lurbe souligne l'importance toute particulière que revêt ce prix : en distinguant un travail de recherche particulièrement remarquable, il répond à la vocation même de nos sociétés savantes, qui est d'encourager et de promouvoir la recherche dans notre champ disciplinaire. Au nom de la SAES, il rend hommage au jury, désormais présidé par Agnès Alexandre-Collier, qui se consacre à cette tâche lourde et difficile avec beaucoup de dévouement et de rigueur.

P. Lurbe soumet ensuite à l'approbation de l'assemblée le procès-verbal de l'AG du 17 mai 2014 (Congrès de Caen) ; le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

L'assemblée générale est le moment par excellence où nous prenons conscience que la SAES est le bien commun de tous les anglicistes. La SAES est un lieu d'échanges, de partage d'informations, de débat, de réflexion collective, toutes choses qui sont facilitées, tout au long de l'année, par le site de notre société, et par sa messagerie. L'administrateur du site de la SAES, Lyndon Higgs, en dira un peu plus dans un instant, mais P. Lurbe annonce que sa rénovation constituera un chantier important dans les mois qui viennent. Il rappelle qu'une rubrique nouvelle a récemment été créée : appelée « Le jardin du souvenir », elle est un lieu

de mémoire permettant de rendre hommage, de manière pérenne, à nos collègues et amis disparus. Pour sa part, la messagerie joue un rôle irremplaçable pour l'échange fluide d'informations entre nous. Toutefois, un incident survenu au cours de l'été avait amené le bureau à rappeler une nouvelle fois que la messagerie de la SAES a un caractère strictement professionnel, ce qui en délimite le champ et l'objet. La charte de la messagerie, qui rappelle les conditions à respecter pour son bon usage, sera intégrée au règlement intérieur.

P. Lurbe rappelait que la SAES a un rôle de réflexion collective, et si la réflexion est l'affaire de tous, c'est la fonction plus spécifique de ses commissions que de préparer le terrain et tracer des voies. Dans les mois à venir, la commission Formations, tout en continuant à assurer le suivi du dossier MEEF, travaillera sur la question de l'évolution de notre métier, et très spécifiquement sur l'évolution de notre métier d'anglicistes, dont les conditions d'exercice ont beaucoup changé depuis une décennie. Ce dossier est suivi par les deux responsables du pôle formations, Maryvonne Boisseau et Claire Tardieu. Parallèlement, la commission Recherche, qui est en cours de constitution, aura pour mission essentielle, sous la conduite la vice-présidente chargée de la recherche, Anne Page, de préparer le Livre blanc de la recherche. Il est en effet particulièrement important que les anglicistes eux-mêmes prennent la parole pour dire ce qu'est la recherche dans la diversité des champs de l'anglistique, et en quoi elle compte : ils sont plus qualifiés que quiconque pour avoir « une vision stratégique nationale sur tel ou tel grand champ disciplinaire », pour reprendre les termes du rapport Pumain-Dardel. Cette vision, c'est bien aux anglicistes eux-mêmes qu'il revient de l'avoir. Dans ce contexte, les sociétés savantes, dont beaucoup se réuniront ici même demain, ont un rôle irremplaçable à jouer. La singularité de la SAES, par rapport à des sociétés sœurs étrangères que P. Lurbe connaît bien, est qu'elle fédère, de manière informelle, près de trente sociétés savantes. Cela fait sa richesse et sa force, force d'autant plus grande que ces sociétés, dites « filles » par abus de langage (ce n'est pas la SAES qui les a créées), ont fait la démarche volontaire de demander leur affiliation à la SAES : il s'agit donc de sociétés « affiliées » à la SAES. Une réunion de travail, entre le bureau de la SAES et les présidents des sociétés affiliées, aura lieu dans le cadre du Congrès de Toulon.

Malgré les difficultés actuelles, ou plutôt au contraire à cause d'elles, la SAES se préoccupe tout particulièrement de l'avenir de notre profession d'enseignant-chercheur, c'est-à-dire en clair de nos doctorants : dans cette perspective, un projet de création d'un « collège des doctorants », au sein de la SAES, fait l'objet d'une réflexion qui sera présentée par la vice-présidente chargée des affaires scientifiques, Martine Yvernault.

Comme il l'avait annoncé à Caen au mois de mai, P. Lurbe revient ensuite sur la réorganisation de l'année SAES, pour la soumettre à l'approbation de l'assemblée. En raison des difficultés croissantes qu'entraîne l'organisation du Congrès au mois de mai (locaux non encore disponibles, réunion des comités de sélection au même moment), les Congrès 2015 et 2016 auront lieu au début du mois de juin ; il est donc proposé que ce glissement devienne définitif, et que dorénavant le Congrès ait lieu à cette nouvelle date. D'autre part, il est proposé de différencier plus nettement les deux assemblées générales annuelles, qui à certains égards font aujourd'hui double emploi. Les présidents des jurys de concours, et le président du CNU, interviendraient à l'avenir uniquement au cours de l'AG d'octobre, ce qui leur permettrait de faire un bilan complet des concours, et de la session du CNU ; l'AG de juin donnerait davantage de place au bilan des travaux des commissions formations et recherche ; dans le cadre du Congrès, deux tables rondes seraient systématiquement organisées (au lieu d'une à l'heure actuelle) : l'une consacrée à une question liée à la formation, l'autre à une question relevant de la recherche, comme ce sera le cas en juin 2015 à Toulon.

Ces propositions donnent lieu à une discussion sur le déplacement du congrès en juin. On remarque que les membres du jury de l'agrégation auront du mal à assister au congrès. Mais avancer le congrès est encore plus problématique car on serait sur une période de cours.

La réorganisation de l'année SAES est soumise à l'approbation de l'assemblée et adoptée à l'unanimité.

La dernière séquence de l'intervention de P. Lurbe est consacrée aux relations internationales. Le XIIème Congrès d'ESSE, qui s'est tenu à Košice du 29 août au 2 septembre, a rassemblé près de 700 participants dont une soixantaine de membres de la SAES, chiffre très élevé en fin de compte malgré les craintes des organisateurs il y a quelques mois. La belle et riche conférence de Line Cottagnies, « Eschatology and the motif of the vanities in Shakespeare's *The Merchant of Venice* », a fait particulièrement honneur à la SAES. Très bien organisé et très riche scientifiquement, le Congrès de Košice restera un modèle du genre. Le prochain Congrès d'ESSE aura lieu à Galway, du 22 au 26 août 2016, c'est-à-dire demain : les membres de la SAES sont d'ores et déjà invités à songer aux propositions d'ateliers ou de tables rondes qu'ils pourraient faire.

Réuni avant l'ouverture du Congrès, le *Board* d'ESSE, présidé par Liliane Louvel, a abordé l'ensemble des dossiers concernant l'association. De cette journée et demie de travail et de délibérations, on retiendra surtout : la décision de publier le *Messenger* en ligne à compter de 2016, et d'en repenser à cette occasion le contenu éditorial ; la désignation du *Nomination committee*, appelé à recueillir les candidatures au poste de

rédacteur en chef du *Messenger*, et à la fonction de président(e) d'*ESSE*, le mandat de Liliane Louvel se terminant à la fin 2015 (P. Lurbe émet à cette occasion le vœu que Liliane Louvel se porte à nouveau candidate) ; le rappel, à l'intention des sociétés membres, qu'il existe des bourses (*Bursaries*), et des *Book Awards*, auxquels les membres d'*ESSE*, et donc les membres de la SAES, peuvent être candidats ; le souhait que soit favorisé l'accueil réciproque des membres d'*ESSE* dans les Congrès des associations sœurs, sans qu'il soit nécessaire de devenir membre de la société nationale organisatrice. C'est de cette manière que pourra se renforcer une communauté vivante à l'échelle de l'Europe, en dehors de ces moments privilégiés que sont les Congrès, qui n'ont lieu que tous les deux ans. P. Lurbe termine cette dernière partie de son intervention en indiquant qu'il a représenté la SAES au Congrès de nos collègues allemands, à Hanovre à la mi-septembre, et qu'il la représentera en Espagne au mois de novembre, puis en Hongrie en janvier 2015.

Liens :

<http://kaa.ff.upjs.sk/en/event/4/12th-esse-conference>

<http://www.essenglish.org/bursaries.html>

<http://www.essenglish.org/bookaward.html>

2. Intervention de Rémy Bethmont, secrétaire général

Rémy Bethmont indique que, comme l'année précédente, la date limite pour envoyer des demandes de modification en vue du prochain annuaire est le 31 octobre. Les demandes de mise à jour des notices individuelles sont à adresser au trésorier, Bernard Cros. Les demandes liées aux noms des universités sont à adresser au secrétaire général, Rémy Bethmont. Les demandes liées à la composition des sections et aux correspondants sont à adresser à la trésorière adjointe, Mélanie Joseph-Vilain. Les demandes liées aux sociétés savantes et aux unités de recherche sont à adresser à la vice-présidente recherche, Anne Page.

Rémy Bethmont rappelle l'importance du rôle des correspondants dans la vie de la SAES. Il est capital que le ou la correspondant-e indique au bureau les noms des délégué-e-s de sa section qui participeront au comité si l'on veut que celui-ci soit conséquent pour que le vote soit légitime. Par ailleurs, le ou la correspondant-e transmet à sa section les informations importantes envoyées par le bureau sur la messagerie, à

laquelle tous les membres d'une section ne sont pas abonnés. Enfin, il est important pour la société que toutes les sections soient joignables par le biais du réseau des correspondants de la SAES sur le territoire, comme lorsque la SAES diffuse des questionnaires sur nos formations ou organise des réunions, par exemple de responsables de masters MEEF en lien avec la Commission Formations.

Rémy Bethmont termine en annonçant les postes à pouvoir au sein du bureau en mai. Maryvonne Boisseau, dont le mandat arrive à terme, ne souhaite pas se représenter. Claire Tardieu, Laurent Roesch et Rémy Bethmont, tous trois arrivant au terme de leur premier mandat, ont indiqué qu'ils se représenteront.

3. Site internet : intervention de Lyndon Higgs, secrétaire adjoint chargé du site internet

Jardin du souvenir

Le jardin du souvenir vient d'ouvrir ses portes sur le site de la SAES. La création de ce nouvel espace répond au souci de rendre un hommage pérenne à nos collègues et amis disparus, en mettant à la disposition de tous un lieu symbolique où témoignages, lettres, documents, pourront être déposés et préservés. Il a été inauguré cet été 2014 par le livre d'or à la mémoire de Jean-Claude Sergeant.

Si vous souhaitez contribuer à ce jardin du souvenir, veuillez envoyer vos documents au webmestre, Lyndon Higgs (higgs@unistra.fr)

Site de la SAES

Le site de la SAES, créé en 2009 par nos collègues de Poitiers (nos remerciements à Olivier Chaulet et à Jean-Louis Duchet), est visité environ 300 fois par jour. Les pages concernant les concours (bibliographies, sujets, etc.) et les annonces de colloques sont particulièrement consultées. A titre d'exemples, la page des bibliographies de l'agrégation session 2014 : 8600 visites depuis sa création ; la page des annonces de colloques 2014 : 6600 visites depuis sa création.

Etant donné que la durée de vie moyenne d'un site internet est de 5 ans, et que notre site utilise un CMS qui n'est pas particulièrement convivial et facile d'utilisation, il a été envisagé de renouveler le site. Nous pourrions ainsi choisir un CMS plus performant (vraisemblablement Wordpress), et, très probablement, créer un espace protégé (accessible par

mot de passe) sur ce nouveau site, afin d'intégrer l'annuaire des membres, qui remplacera à terme notre annuaire papier. Une meilleure organisation des rubriques est également envisagée.

Les suggestions concernant la conception de ce nouveau site sont les bienvenues. Contacter notre webmestre (higgs@unistra.fr).

Bulletin

Le bulletin sous sa forme actuelle (document pdf accessible sur le site de la SAES), n'attire pas beaucoup de lecteurs (seulement 60 visites depuis la publication du dernier numéro en septembre). Nous réfléchissons à d'autres manières de communiquer ces informations.

4. Rapport de Bernard Cros, trésorier et responsable du fichier

Fichier adhérents et annuaire

Au 1^{er} octobre 2014 notre société comptait 2301 adhérents, chiffre stable par rapport à l'an dernier (+0,07). Plus d'une centaine d'annuaires sont revenus au trésorier en raison d'erreurs d'adresses. Il est vital pour la bonne santé de notre institution que les collègues informent dès que possible le trésorier et le responsable du fichier des changements les affectant (état-civil, adresses postales et électroniques, téléphones, affectations, coordonnées bancaires) afin de maintenir le bon fonctionnement des outils de la société (annuaire, liste de diffusion, prélèvement). Un formulaire actualisé se trouve sur le site à la rubrique Adhésion, à renvoyer au trésorier par courrier postal ou électronique (adresses au dos de l'Annuaire).

La publication de l'annuaire s'est faite plus tôt, mais cela reste encore un peu tard. Le bureau entend tout faire pour que la date d'envoi soit avancée.

Messagerie

La messagerie de la SAES compte actuellement 1818 abonnés (+3,4%). Un simple email au trésorier suffit à indiquer tout changement d'adresse. Une vingtaine d'adresses aol.com et yahoo.com posent encore réellement problème. Les changements de domaines à Bordeaux, Metz-Nancy ou Aix-Marseille ont été résolus avec la bonne volonté des adhérents et des correspondants.

Trésorerie

2013 a été une année de transition, faisant suite à la réorganisation des comptes lancée par Bertrand Richet fin 2012. La SAES a regroupé ses trois comptes au Crédit coopératif, un compte courant, et deux comptes rémunérés (Livret A et Livret A Associations). Rappelons que le Bureau a décidé de placer l'épargne disponible sur des comptes rémunérés faiblement afin de ne pas perdre d'argent sans pour autant prendre de risques inutiles.

Cotisations

Le prélèvement des dernières cotisations a eu lieu le 1^{er} février 2014 afin de s'aligner sur la logique de l'adhésion, basée sur l'année civile et non universitaire. Les cotisations demeurent la source quasi exclusive de financement de notre société, si on excepte la quote-part versée par l'AFEFA pour les bourses de recherche et les quelques dividendes des placements.

Les 182 rejets pour compte clôturé ou non approvisionné ont coûté 547,80€ en 2013. Une intense campagne de relances et un nettoyage du fichier ont permis de faire tomber le chiffre de 145 à 35 entre les deux prélèvements de décembre 2012 et juin 2013, mais ce nombre est remonté à 58 en 2014. Cela reste trop mais c'est comparativement — et statistiquement — « raisonnable ». On ne saura trop insister à nouveau sur la nécessité de faire suivre au trésorier les modifications bancaires.

Dépenses 2013

La situation financière de notre société est particulièrement saine. Les cotisations sont suffisantes chaque année pour assurer la gestion des activités de la SAES. Cette année encore, la Société a dépensé moins d'argent qu'elle n'en a encaissé (13 000 euros). L'analyse des dépenses 2013 révèle que les frais principaux, liés à l'annuaire, au fonctionnement et à ESSE (un tiers des dépenses), demeurent stables. Rappelons que la SAES avance la totalité des bourses aux récipiendaires et l'AFEFA lui reverse sa quote-part l'année suivante une fois qu'elles ont été intégralement versées.

- Bilan au 31 décembre 2013 (en euros)

	<i>Crédit</i>	<i>Débit</i>
ETAT AU 01/01/2013	57 295,55	
<i>MOUVEMENTS 2012</i>		
<i>Annuaire</i>		10 384,59
<i>Bourses</i>	3925	12 775
<i>Commissions</i>		3 818,86
<i>Congrès</i>		4 805,85
<i>Cotisations</i>	66 244,00	1 789
<i>ESSE</i>		16 380
<i>Fonctionnement</i>		7 259,13
<i>Frais bancaires</i>		341,23
<i>Intérêts bancaires</i>	1 991,96	
<i>Revue SAES</i>		1 134,90
<i>Subventions revues</i>		800
<i>TOTAL</i>	146 200,16	198 034,37
<i>Livret A</i>	76 840,72	
<i>Livret A Associations</i>	53 719,37	
ETAT AU 31/12/2012	136 021,43	

Le trésorier demande à l'AG le quitus pour les comptes 2013, lequel est voté à l'unanimité.

- État de caisse au 30 septembre 2014 (en euros)

	Compte courant	Livret A	Livret Association	Total
31/12/2013	5461,14	53 719,37	76 840,72	136 021,43
30/9/2014	6081,67	71 719,37	76 840,72	154 641,76

- Mouvements au 30 septembre 2014 (en euros)

Au 30 septembre 2014	Crédit	Débit
MOUVEMENTS 2014		
<i>Cotisations</i>	67 001	
<i>Annuaire</i>		10 322,57
<i>Bourses (prévues : 17 000€)</i>	3 925	10 375
<i>Congrès</i>		1979,57
<i>ESSE</i>		16 380
<i>Commissions</i>		2570,22
<i>Revues</i>		800
<i>Fonctionnement bureau (dont AG)</i>	197	10 407,65
<i>Frais bancaires</i>		948,48
<i>Intérêts bancaires</i>	0	0
<i>Livret A</i>	71 719,37	
<i>Livret A Associations</i>		
ETAT AU 30/09/2013	154 641,76	

- Prévisions dernier trimestre 2013 (en euros)

COMPTE COURANT	Crédit	Débit
ETAT AU 30/09/2013		
MOUVEMENTS OCT-DEC		
<i>Cotisations</i>	0	0
<i>Annuaire</i>	0	0
<i>Bourses</i>		7250
<i>ESSE</i>	0	0
<i>Concours/recherche</i>	0	?
<i>Congrès</i>	0	0
<i>Revues</i>	0	0

<i>Rejets</i>	0	0
<i>Fonctionnement bureau + congrès et AG</i>		?
<i>Frais bancaires</i>		40
<i>Intérêts bancaires</i>		?
	0	7290
ETAT AU 30/09/2012	12093,38	

- Budget prévisionnel 2014

Un budget prévisionnel, aligné sur les deux années précédentes, est présenté sur la base de 2300 adhérents. Il prévoit en dépenses supplémentaires les crédits d'initialisation nécessaires à la suite du développement de la nouvelle Revue de la SAES, *Angles*, et à la refonte du site Internet qui va débiter d'ici peu. Malgré cela, la balance devrait rester positive.

	<i>Crédit</i>	<i>Débit</i>
<i>Cotisations</i>	66 000	
<i>Annuaire</i>		11 000
<i>Bourses</i>	8 500	17 000
<i>ESSE</i>		16 300
<i>Concours/recherche</i>		3 000
<i>Congrès</i>		2 000
<i>Subventions revues</i>		1 500
<i>Rejets</i>		150
<i>Fonctionnement bureau</i>		7 500
<i>Frais bancaires</i>		1 000
<i>Intérêts bancaires</i>	?	
<i>Revue SAES</i>		6 000
<i>Site Internet</i>		6 000
	74 500	71 450

Suite à l'intervention du trésorier, une question est posée sur la somme très faible allouée aux subventions aux revues : est-ce que cela vient du fait que les revues sont de plus en plus en ligne ? Bernard Cros répond qu'il y a très peu de demandes.

5. Congrès SAES 2015: Interventions de Laurent Roesch, vice-président chargé des congrès et Anne Page, vice-présidente chargée de la recherche

Rappel des dates : jeudi 4, vendredi 5 et samedi 6 juin 2015

Texte de cadrage : le texte, dans les deux langues, est finalisé et sera diffusé en début de semaine prochaine, via la messagerie SAES. Il est maintenant de tradition d'avoir une thématique en relation avec le lieu qui accueille le congrès et l'équipe de Toulon a choisi le beau thème de l'engagement/*commitment*, qui pourra bien entendu se décliner de multiples façons, mais aussi à travers la question du non-engagement ou du désengagement.

Respect de la thématique : Anne Page rappelle que la réorganisation du congrès implique une attention toute particulière à l'aspect scientifique et le Bureau de la SAES souhaite que les présidents d'ateliers soient attentifs au respect de cette thématique dans leur programme scientifique, par exemple en proposant leur propre texte de cadrage autour du thème de l'engagement/*commitment*.

Programme :

Le programme, encore provisoire, des journées est le suivant :

Jeudi 4 juin

Dès 08h30 Accueil des congressistes

09h00-11h00 : Réunion du Bureau de la SAES

11h00-12h00 : Rencontre des Présidents des Sociétés affiliées avec Pierre Lurbe, Martine Yvernault (Vice-Présidente chargée des Affaires Scientifiques et Anne Page (Vice-Présidente Recherche)

12h00-13h30 Déjeuner

13h30-14h00 Ouverture officielle du Congrès

14h00-15h00 Conférence de l'invité(e)

15h00-15h30 Pause

15h30-18h30 Ateliers

19h00-20h00 Réception

Vendredi 5 juin

9h-10h30 Ateliers

10h30-11h00 Pause

11h00-12h00 Table ronde recherche

12h00-14h00 Déjeuner

13h00-14h00 Comité des délégués et dépouillement

14h00-15h00 Table ronde formations

15h00-15h30 Pause

15h30-18h00 AG

Samedi 6 juin

09h00-10h30 Ateliers

10h30-11h00 Pause

11h00-12h30 Ateliers

12h30-14h30 Déjeuner

14h30-18h30 Excursion

Doctorants

Le Bureau de la SAES rappelle la nécessité d'être attentifs aux doctorants et de leur accorder une place privilégiée dans le congrès, en sus de leur participation aux ateliers. Précédemment, différentes formules ont été adoptées : les 'doctoriales' puis, plus récemment un 'forum' des doctorants.

Le congrès 2015 de Toulon constituera, du point de vue des doctorants, une année de transition puisque le Bureau de la SAES va créer cette année un Collège des doctorants anglicistes appelé, à terme, à autogérer un espace dédié, au sein du congrès.

Après réflexion avec les organisateurs, le Bureau propose que, cette année, les doctorants soient invités à présenter des posters (une quinzaine environ seront sélectionnés), pratique largement développée dans les congrès internationaux. Ces posters seront affichés dans un endroit de passage pour leur donner une visibilité maximale. Lors de chaque pause, les doctorants seront présents pour commenter leur poster et engager la discussion avec les congressistes. À l'issue du congrès, un Prix du poster sera décerné. Le/la lauréat(e) sera exempté(e) de la cotisation SAES pendant la durée de la thèse.

Suite à ces interventions sur le congrès, une discussion s'engage.

A une question de Liliane Louvel sur la disparition des doctoriales, Anne Page répond que la séance de posters de 2015 vient dans le cadre d'une transition vers un futur collègue de doctorants. Il n'est pas dit que l'expérience des posters sera répétée. Par ailleurs, si on veut avoir des temps de réflexion professionnelle sur les formations et la recherche, il n'y a guère de créneaux pour des doctoriales. Liliane Louvel répond en soulignant que les doctoriales permettent d'échanger entre eux. A ESSE, il y a eu à la fois séance de posters et doctoriales.

Philip Miller déplore la réduction de la place des ateliers. Pierre Lurbe répond en insistant sur le fait que le congrès de la SAES ne doit pas se transformer en une juxtaposition de mini-colloques. Anne Page rappelle que le programme du congrès propose un compromis, élaboré pour obéir à deux logiques qui ne sont pas incompatibles : les lieux d'échanges scientifiques (ateliers), d'une part, et les lieux d'échanges professionnels, de l'autre (AG et tables rondes). Le Bureau porte une égale attention à l'un et à l'autre. S'il conçoit que le congrès est un lieu privilégié pour les collègues qui communiquent dans leur discipline, il lui semble tout aussi important de maintenir des temps d'échange, de débat et de dialogue collectifs et interdisciplinaires, le congrès annuel de la SAES ne se réduisant pas à une somme de mini-congrès de sociétés affiliées. Anne Page plaide pour que les « plages » dédiées aux rencontres et aux échanges de la SAES ne soient pas dupliquées par des ateliers des sociétés affiliées.

6. Recherche: Intervention d'Anne Page, vice-présidente chargée de la recherche et de Martine Yvernault, vice-présidente chargée des affaires scientifiques

Commission Recherche

Anne Page aborde la question de la composition de la commission Recherche de la SAES, validée au congrès d'Avignon en 2007. Le Bureau de la SAES propose de la modifier légèrement afin de refléter les évolutions récentes.

Dans un premier temps, la commission Recherche va se pencher sur un état des lieux national de la recherche en études anglophones, sur le modèle du précédent Livre Blanc rédigé en 2001 sous la houlette de François Laroque.

Trois membres de la commission Recherche rejoindraient ensuite trois membres de la Commission Formations pour former une sous-commission mixte appelée à réfléchir sur l'évolution du métier et les différentes missions des enseignants-chercheurs.

Le Bureau a donc voté une nouvelle composition de la commission Recherche qu'il soumet aujourd'hui à l'approbation de l'Assemblée Générale, à savoir :

4 membres de droit : Président(e) de la SAES, Vice-Président(e) Recherche de la SAES, Vice-Président(e) aux affaires scientifiques de la SAES, Vice-Président(e) Recherche de l'AFEA.

2 invités permanents :

Le/la Président(e) de la 11^e section du CNU ou le/la 1^{er(e)} Vice-Président(e)

Le/la délégué(e) scientifique aux unités de recherche de l'agence d'évaluation (AERES/HCERES)

9 membres, nommés par le Bureau d'après une liste proposée par les sociétés savantes affiliées.

Anne Page a écrit aux présidents des 27 sociétés savantes affiliées afin que ces derniers proposent une liste de collègues susceptibles de siéger à la Commission de la Recherche pour y représenter les différentes disciplines.

Anne Page précise que cette liste comportera donc plusieurs dizaines de noms émanant de 27 sociétés pour seulement 9 sièges. Il sera matériellement impossible de satisfaire l'ensemble des demandes et l'ensemble des sociétés. Le Bureau veillera à respecter les équilibres disciplinaires, mais également la parité hommes/femmes et Paris/régions.

La composition finale de la Commission de la Recherche sera soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale du mois de juin.

L'Assemblée Générale vote sur la proposition de composition (4 membres de droit, 2 invités permanents, 9 membres représentant les disciplines) = unanimité.

Relations avec les sociétés affiliées

Le Bureau souhaite non seulement poursuivre les relations scientifiques avec les sociétés affiliées à la SAES mais encore envisager de nouvelles pistes de travail. À cet effet, il sera proposé aux Présidents des sociétés savantes affiliées, ou à leurs représentants désignés, de rencontrer le Président, la Vice-Présidente aux affaires scientifiques et la

Vice-Présidence Recherche lors du congrès de Toulon.

Anne Page termine par quelques rappels d'ordre pratique :

Elle rappelle aux Présidents des sociétés savantes de ne pas oublier de lui transmettre les changements éventuels de présidence, si des élections sont organisées cette année, ainsi que les changements dans les présidences des ateliers sous l'égide de sociétés savantes.

Elle contactera très prochainement tous les présidents d'atelier afin qu'ils se mettent en contact avec le comité d'organisation de Toulon puisque les ateliers sont co-présidés chaque année par les présidents désignés par les sociétés savantes et un collègue de l'université organisatrice de la discipline correspondante.

Une adresse mail a été créée afin de permettre aux présidents des sociétés savantes de proposer une liste de noms pour la commission de la Recherche : commissionrechercheSAES@gmail.com. Anne Page rappelle de ne pas lui écrire à son adresse personnelle mais d'envoyer la liste à cette seule adresse afin que tout le Bureau puisse y avoir accès.

Suite aux annonces faites lors de l'Assemblée Générale de Caen, Anne Page rappelle que les mesures en faveur de l'accès ouvert adoptés en mars dernier en Grande-Bretagne ont des répercussions potentielles sur les revues anglicistes. Si une revue angliciste ne correspond pas aux critères (par exemple en proposant un embargo qui serait de 36 mois et non de 24), le risque est que les collègues britanniques hésitent à publier dans les revues françaises puisqu'ils ne seront pas en mesure de faire entrer ces publications dans leur bilan de recherche. La commission de la recherche se penchera sur cette question, en lien avec les directeurs de revue.

Martine Yvernault prend alors la parole et rappelle les possibilités de subventions aux revues selon les modalités précisées sur le site de la SAES. Elle incite à adresser des demandes de bourses de thèse et d'HDR, en soulignant, de nouveau, que toutes les conditions pour candidater se trouvent sur le site. Elle indique aussi que le travail pour l'hébergement de la revue *Angles* sur le site de la SAES est en cours et en bonne voie.

7. Formations : Intervention de Maryvonne Boisseau, vice-présidente chargée des formations et de Claire Tardieu, secrétaire adjointe aux formations

L'année 2013-2014 a été occupée pour un grand nombre d'entre nous par la mise en œuvre des Masters MEEF suite à la réforme de la formation des enseignants et celle du CAPES. La redéfinition des épreuves a suscité beaucoup de questions qui ont fait l'objet d'échanges d'une part entre les membres du groupe qui s'est chargé, au sein de la commission, de suivre cette mise en place, d'autre part entre les membres de la société sur la messagerie de la SAES. Ces échanges, suivis par A. Mioche et B. Richet, membres de la SAES et présidents des jurys, leur ont sans doute permis de prendre la mesure des inquiétudes des préparateurs et nous les remercions des réponses qu'ils ont pu apporter. Par ailleurs, de nombreux documents relatifs à la préparation des concours (CAPES et agrégation) ont été mis à la disposition des membres sur le site de la SAES et sont toujours accessibles.

L'ensemble de la formation M1 et M2 est donc désormais plus ou moins en place mais comme Claire Tardieu l'avait souligné lors de l'AG de Caen, un suivi de ce qui se passe dans nos différentes universités est toujours d'actualité. Il est clair que nous n'avons sans doute pas encore pu apprécier complètement l'impact, sur la vie de nos départements d'études anglaises, de cette délocalisation administrative, et en partie pédagogique, de la formation des futurs enseignants puisque, si les cours professionnels sont assurés dans les ESPE, les cours disciplinaires le sont au sein de nos universités pour la plupart d'entre elles. Cette délocalisation partielle, qui sépare les deux aspects de la formation alors que les nouvelles dispositions les relient, pourrait maintenant s'étendre à l'agrégation puisque dans une lettre adressée aux présidents d'université, recteurs et directeurs d'ESPE, datée du 24 septembre dernier, la ministre de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche presse les ESPE d'organiser la formation professionnelle des agrégés stagiaires de la promotion 2014 en suggérant qu'ils suivent les cours de formation professionnelle donnés aux M2 et en indiquant qu'une validation des acquis par l'ESPE « constituera la base de l'avis qui sera porté par le directeur au moment de la titularisation du stagiaire ». Cette formation professionnelle correspondra à un parcours qui pourra être sanctionné par un DU ou un Master MEEF second degré. S'il est heureux que de jeunes agrégés stagiaires puissent recevoir eux aussi une formation professionnelle, il n'en reste pas moins que c'est peut-être une porte qui s'entrouvre pour faire pour l'agrégation ce qui a été fait pour le CAPES.

Une vigilance est donc de mise concernant ces réformes qui s'inscrivent dans le cadre plus général de l'évolution du métier, et le groupe qui, au sein de la commission l'an dernier, a réfléchi sur toutes ces questions poursuivra son travail. La question du LANSAD sur laquelle avait travaillé la commission précédente sera également reprise cette année par un autre groupe au sein de notre commission.

L'évolution du métier est une expression générale pour désigner tout changement qui affecte nos pratiques d'enseignement et de recherche et la conférence d'Eric Bruillard sur les Moocs à Caen en mai 2014 a été l'amorce d'une réflexion plus large que nous engagerons cette année et qui sera menée par un groupe constitué de membres de la commission Formations particulièrement intéressés par une vision globale de nos problèmes auxquels pourront s'associer des membres de la commission Recherche renouvelée.

Non pas que l'évolution de nos métiers, bien évidemment, soit un mal en soi mais il apparaît clairement que la répartition entre enseignement, recherche, charges administratives, les pressions qu'un fonctionnement de la recherche sur la base de projets financés à court terme le plus souvent, les exigences de publics nouveaux, l'orientation ressentie comme inéluctable vers une professionnalisation de nos formations, les changements, plus ou moins anodins, que des textes comme le CNF l'an dernier, le décret sur nos statuts publié le 2 septembre introduisent, pèsent sur le moral de toute la profession jusqu'à être source d'une lassitude résignée, voire, dans certains cas, d'une vraie souffrance. En témoignent les enquêtes de plus en plus nombreuses sur les risques psycho-sociaux menées dans les universités.

C'est sur ces questions qu'une partie de la commission va se pencher cette année, avec, lorsqu'elle sera constituée, une partie de la commission Recherche, sans abandonner pour autant les chantiers engagés l'an passé.

Maryvonne Boisseau passe ensuite la parole à Claire Tardieu, responsable de la commission Formations, qui présente en quelques diapositives un aperçu du travail envisagé.

8. Intervention de Claire Charlot, présidente du jury de l'agrégation externe

Claire Charlot présente un bilan chiffré de la session 2014. Elle donne, en particulier, quelques explications sur la liste complémentaire que le ministère avait encouragé le jury à établir. Contrairement à ce qui a pu se passer dans d'autres disciplines, le jury a décidé de dresser une liste de 20 postes. Il y avait en effet très peu de différences entre le dernier admis et

les suivants (contrairement à une discipline comme l'histoire où il y avait un gros écart entre les derniers admis et les autres).

Claire Charlot termine son intervention en indiquant qu'en 2015 il devrait y avoir plus de postes au concours. C'est donc l'année où il faut encourager les étudiants à se présenter à l'agrégation.

Des questions sont posées suite à l'intervention de Claire Charlot autour de la possibilité de créer un forum des préparateurs pour compenser les difficultés qu'ont certains collègues (de province en particulier) de se rendre à la réunion des préparateurs. Claire Charlot trouve que c'est une très bonne idée mais souligne que cela ne la concerne pas en tant que présidente. C'est l'affaire des sociétés savantes et de la SAES. Maryvonne Boisseau donne quelques explications sur le retard pris par la publication des bibliographies cette année. Elle a hérité de la tâche de vice-présidente chargée des formations en mai 2013 et elle ne savait même pas qui contacter au départ. Cela a donc pris du temps. La mise en ligne a eu lieu en juillet.

Sur la question des pools de textes (qu'il s'agisse de leur constitution ou d'une réunion éventuelle qui permet d'échanger les textes entre collègues), Maryvonne Boisseau indique que c'est aux collègues dans les différentes disciplines et non au bureau de la SAES de s'en charger. Lyndon Higgs rappelle que de très nombreux sujets sont déjà sur le site de la SAES.

9. Intervention de Bertrand Richet, président de l'Agrégation interne et de la session exceptionnelle du CAPES 2013-2014

Agrégation interne

L'agrégation interne a ceci de particulier qu'il s'agit d'un concours de promotion et non de recrutement.

Les candidats ont déjà été lauréats d'un concours et sont en poste dans un établissement, avec une charge élevée de travail, ce qui n'est pas sans incidence sur leur préparation, qui est globalement meilleure pour l'écrit que pour l'oral. La portée symbolique de la notation est aussi d'autant plus grande et il paraît difficile de donner des notes particulièrement basses pour des enseignants déjà en poste.

L'agrégation interne est aussi un concours extrêmement sélectif, notamment si on le compare à l'agrégation externe. En 2014, on compte pour le public 1690 candidats inscrits, 984 présents (60%), 138

admissibles (14%) et 63 admis. Seul un candidat présent sur 15 est donc déclaré admis à l'issue de l'oral.

Le rapport du jury est disponible en ligne sur le site du Ministère.

Capes externe – Session exceptionnelle

Le Capes externe Session exceptionnelle a plusieurs caractéristiques.

La première est qu'il s'est étalé sur deux années successives, avec l'admissibilité en juillet 2013 et l'admission en juillet 2014. Entretemps, les candidats admissibles ont pu être confrontés au métier en qualité de contractuels. Il n'y a pas pour autant eu d'automatisme d'admission, l'oral ayant joué pleinement son rôle. Il ne s'agissait aucunement d'une session de rattrapage.

La deuxième est que les épreuves étaient exactement de même nature que celle du Capes externe 2013. C'est donc un concours classique et sélectif.

La troisième est que la présence de deux autres sessions (Capes 2013 « ordinaire » et Capes 2014 rénové) a abouti à un nombre assez conséquent de doublons, qui a amputé d'autant les listes d'admis pour la session exceptionnelle et la session rénovée.

On a dénombré pour le concours public 4739 inscrits, 3125 présents (65%), 1916 admissibles (61%) et 824 admis (de 22 à 62 ans), pour 1260 postes proposés. Il n'a pas été possible de faire le plein en raison d'un vivier insuffisant, ce qui ne change rien à la pénurie d'enseignants devant les classes, qui implique le recrutement de contractuels pour lesquels la formation ne peut être assurée de la même manière.

Le Président tient à souligner le remarquable engagement du jury pendant ces deux années de fonctionnement. Le travail s'est toujours déroulé dans une excellente ambiance, ce qui a permis d'accueillir les candidats dans les meilleures conditions, avec l'appui constant et efficace du lycée Montchapet et des services du Rectorat de Dijon.

Suite à son intervention, Bertrand Richet engage les enseignants-chercheurs à s'impliquer en plus grand nombre dans les jurys de concours. La difficulté de recruter est grande. Or c'est une très bonne et belle expérience, de l'avis de tous les collègues du jury de Dijon.

10. Intervention d'Antoine Mioche, président du jury du CAPES externe rénové 2014

La session 2014 du CAPES externe a été celle de la rénovation des épreuves, aussi bien à l'écrit qu'à l'oral, dans le cadre d'une refonte plus large du parcours de formation. Leur définition répond désormais, de manière plus affirmée qu'auparavant, au vœu d'apprécier la capacité des candidats à mobiliser un corpus de savoirs et un ensemble de méthodologies universitaires dans la perspective de l'exercice futur du métier d'enseignant. Ce nouvel équilibre se manifeste dans les épreuves d'admissibilité comme dans les épreuves d'admission.

Ainsi la composition en langue étrangère, en invitant dans un commentaire comparé à percevoir, interpréter et commenter l'expression d'inévitables différences et divergences autour d'un thème ou un questionnement partagé, permet-elle d'évaluer chez les candidats non seulement un bagage disciplinaire, mais aussi des qualités de raisonnement, de présentation et d'expression, nécessaires à un futur professeur, l'ensemble mettant en jeu une capacité à mettre ses savoirs en perspective pour déployer une réflexion prenant en compte leur signification culturelle dans le monde anglophone.

De la même façon, l'exercice de traduction évalue non simplement des compétences de compréhension (de la langue source) et d'expression écrite (dans la langue cible), mais aussi et surtout une capacité à mobiliser une connaissance exacte du mode de fonctionnement et des attendus culturels de chacune des langues qu'il invite à manier. Quant à eux, les exercices de réflexion linguistique proposés en complément de la traduction proprement dite jaugent la capacité des candidats à expliciter et à communiquer avec pédagogie, grâce à une expression claire et organisée, les connaissances et le raisonnement sur lesquels ils fondent leur analyse et leur maniement des formes et ressources des deux langues dans un contexte d'utilisation donné.

Des compétences du même ordre sont mobilisées dans les épreuves d'admission. Ainsi, qu'il s'agisse de la première partie de l'épreuve de mise en situation professionnelle ou de la première partie de l'épreuve d'entretien à partir d'un dossier, il est bien demandé aux candidats, au-delà d'un niveau premier d'accès à la langue étrangère et aux cultures auxquelles elle s'adosse, de faire la preuve de leur capacité à analyser et à construire, sur la base de leur analyse, un discours clair, ouvrant à la conceptualisation et à la réflexion critique. La spécificité des épreuves d'admission réside en ce qu'elles visent en outre à évaluer – avec le même souci de hiérarchisation, de rigueur et de clarté dans la pensée et dans l'expression et la communication – la capacité à élaborer une activité pédagogique à destination des élèves, à investir une posture d'enseignant

en envisageant son exercice professionnel dans des contextes prévisibles (établissement, institution éducative, société) et à maîtriser, à un premier niveau, des gestes techniques et professionnels indispensables.

Une différence, cependant, doit être notée, qui a pesé sur les résultats d'admission : à l'oral, les coefficients sont désormais doubles de ce qu'ils sont à l'écrit. Ceux des candidats qui alliaient maîtrise disciplinaire et capacité à se projeter dans l'exercice du métier ont donc bien réussi. Le meilleur total d'oral est de 19,50 / 20, et 174 candidats ont obtenu une note supérieure ou égale à 16 / 20 à l'une au moins des deux épreuves. Et beaucoup d'autres candidats ont su, avec peut-être moins d'éclat, révéler aussi leur potentiel. Tous seront appelés désormais à développer et approfondir, dans une visée professionnelle, l'ensemble de leurs connaissances et compétences. En revanche, les candidats dont les bases disciplinaires étaient fragiles (mauvaise compréhension de l'écrit et/ou de l'oral ; anglais écrit ou oral de piètre qualité ; insuffisante maîtrise des référents littéraires et civilisationnels du monde anglophone ; manque de méthode) n'ont pu surmonter leur handicap.

Malgré les résultats encourageants de l'écrit et la présence d'un contingent non négligeable de candidats admis à l'une comme à l'autre des sessions exceptionnelle et renouvelée, le jury n'a pas cru possible, cette année encore, de pourvoir tous les postes au CAPES, ni donc *a fortiori* d'établir une liste complémentaire. Il n'en demeure pas moins que le nombre de candidats déclarés admis augure d'une transition vers une situation moins critique que lors des sessions récentes.

Bilan chiffré

	CAPES EXTERNE	CAFEP-CAPES PRIVE
Nombre de postes	1000	151
Nombre de candidats inscrits	4316	909
Nombre de candidats non éliminés à l'écrit ¹	2874 (soit 66,59% des inscrits)	589 (soit 64,80% des inscrits)
Nombre de candidats admissibles	1477 (soit 51,39% des candidats non éliminés)	269 (soit 45,67% des candidats non éliminés)
Nombre de candidats convoqués à l'oral	1481 (1477 + 4 élèves d'ENS)	269
Nombre de candidats non éliminés à l'oral ²	1351 (soit 91,36 % des admissibles)	252 (soit 93,68 % des admissibles)
Nombre de candidats admis	917 (soit 67,78% des candidats non éliminés)	151 (soit 59,92% des candidats non éliminés)
Moyenne des candidats admis (total d'admissibilité et d'admission)	10,17 / 20 (soit une moyenne coefficientée de 122,04)	10,15 / 20 (soit une moyenne coefficientée de 121,78)

Suite à l'intervention d'Antoine Mioche, une séance de questions-réponses s'engage avec l'assistance.

Questions sur les points de traductologie

Cette année c'était sur le thème. Est-ce que les consignes seront les mêmes sur la version ? Antoine Mioche répond que cela ne peut pas être exactement pareil puisque qu'il s'agira du passage d'une langue à l'autre dans l'autre sens. Il renvoie aux sujets zéro.

Une autre question est posée sur les points à commenter : seront-ils

¹ Personnes n'ayant pas eu de note éliminatoire (candidats absents, candidats qui ont rendu une copie blanche, candidats qui ont obtenu une note de 0.00 à l'une des deux épreuves).

² Personnes n'ayant pas eu de note éliminatoire (candidats absents, candidats qui ont obtenu une note de 0.00 à l'une des épreuves).

toujours sur des aspects récurrents dans le texte ? Antoine Mioche répond que les sujets sont proposés par les membres du jury et qu'il est donc difficile de dire « toujours ».

Une question est posée sur la littérature : les candidats peuvent-ils traiter le sujet sans nécessairement explicitement renvoyer à la notion de collège ou lycée ? Antoine Mioche renvoie de nouveau aux sujets zéros. Il ajoute que l'idée est de sensibiliser les étudiants, comme les préparateurs, aux notions de collège/lycée. On attend un exercice universitaire mais qui a un cadrage en amont. Si le candidat réfléchit au cadrage, celui peut lui permettre d'éviter de faire fausse route. Prenons l'exemple d'un sujet sur l'architecture qui est tombé à la dernière session. L'architecture ne correspond pas à aucune notion de collège/lycée. Le sujet renvoyait donc plutôt à la notion de modernité et tradition. La notion permet d'orienter la réflexion car le candidat sait dans quel cadre le sujet s'inscrit.

Une question est posée sur le thème/version : reviendra-t-on aux deux plutôt que ou l'un ou l'autre ? Antoine Mioche répond que le sentiment du jury est que ce serait peut-être une bonne idée. Mais même si on n'y revient pas, cela n'enlève rien au fait que les candidats doivent se préparer aux deux. N'avoir eu à plancher sur un seul un texte a plutôt été en faveur des candidats. Les correcteurs ont eu l'impression que c'était déstressant. Mais c'est une question qui relève d'une décision administrative du ministère.

Contrairement à la présidente du jury de l'agrégation, Antoine Mioche ne souhaite pas que les candidats malheureux s'adressent directement à lui. La procédure à suivre est sur le site du ministère : on écrit au président à l'adresse de la sous-direction du recrutement.

Représentation de la SAES à l'*Anglistentag*, Leibniz Universität Hannover, 21-24 septembre 2014

À plus d'un titre, le Congrès 2014 de nos amis anglicistes d'outre-Rhin fut un événement exceptionnel. Certes, l'Université Leibniz (qui ne porte ce nom que depuis 2006) accueillait l'*Anglistentag* pour la première fois (il y en aura sûrement d'autres) ; certes, le Congrès avait lieu à un moment tout à fait inhabituel de la semaine, commençant le dimanche soir (par le traditionnel *warming up dinner*), pour se terminer le mardi pour la partie scientifique ; mais surtout, le Congrès fut l'occasion de célébrer le tricentenaire de l'union personnelle entre l'Électorat de Hanovre et la Grande-Bretagne, puisque c'est à l'automne 1714 qu'eut lieu le couronnement de Georges Ier. Bien que l'organisation scientifique du Congrès ait été assurée par nos collègues anglicistes de l'Université Leibniz, l'ensemble des travaux eut lieu non pas dans les locaux eux-mêmes de l'Université, mais au château de Herrenhausen, résidence d'été des Électeurs de Hanovre. Détruit en 1943 au cours d'un bombardement de la RAF, le château a été tout récemment reconstruit grâce à la Fondation Volkswagen, et inauguré en 2013. Le choix a été fait de rebâtir la résidence telle qu'elle se présentait en 1720, à l'époque de Georges Ier. Si l'extérieur a été rebâti à l'identique, l'une des ailes du château abrite désormais un musée, l'autre un centre de congrès, où se déroulèrent toutes les sessions de l'*Anglistentag*, avec le très généreux soutien matériel de la Fondation Volkswagen, propriétaire des lieux. Autre trait inhabituel : alors qu'en règle générale, les Congrès de l'*Anglistenverband* sont sans thème, celui-ci était à dominante très nettement dix-huitièmiste : trois ateliers sur cinq s'inscrivaient dans cette période (« Perspectives on the 18th Century », « Georgian Britain : Representations of Political Power in 18th-Century Literature and Culture », « Enlightenment Fictions – Fictions of the Enlightenment »), les deux autres étant plus ouverts chronologiquement (« Narrative, Identity Formation, and the Bildungsroman », « Poetry and Performance ») ; les deux conférences plénières furent respectivement consacrées à une étude sociolinguistique des lettres de Jane Austen, mettant en relief les caractéristiques de son idiolecte (Ingrid Tiekens-Boon van Ostade, « Jane Austen's Letters »), et à une réflexion sur le rôle complémentaire du panégyrique et de la satire à l'époque des deux premiers Georges (John Richetti, « Panegyric and Satire : The Hanoverians Enter English Literature ») ; enfin, le Congrès se

termina par une représentation extrêmement enlevée et réussie de scènes du *Beggar's Opera* de John Gay, interprétées (et chantées) avec beaucoup de verve, et un plaisir communicatif, par les étudiant(e)s de l'*English Theatre Group*. Au moment des pauses, les congressistes pouvaient se promener dans les jardins du château, et s'y retrouver encore en plein dix-huitième siècle, l'agencement des parterres, et du parc en général, étant identique à ce qu'il était à l'époque. C'est dans ce parc que l'Électrice Sophie, héritière désignée (par l'*Act of Settlement* de 1701) du trône d'Angleterre, fut prise d'un malaise et mourut, le 8 juin 1714.

Congrès exceptionnel, mais aussi congrès comme les autres : avec plus de 170 participants, le Congrès réunissait un nombre de participants respectable, conforme à la fréquentation habituelle de l'*Anglistentag*. Son déroulement fut aussi tout à fait conforme aux traditions de l'*Anglistenverband*. L'inauguration du Congrès, au cours duquel prirent successivement la parole le secrétaire général de la Fondation Volkswagen, le président de l'*Anglistenverband*, mais aussi, heureuse innovation, la présidente d'*ESSE*, fut immédiatement suivie, comme c'est la règle, par la remise de deux prix : le *Helen Richter-Preis*, qui récompense la meilleure thèse de l'année, attribué à Nora Plesske (Université de Passau, "The Intelligible Metropolis : Urban Mentality in Contemporary London Novels"), et le *Journalistenpreis des Deutschen Anglistenverbands*, remis à la journaliste Angela Schader, qui a très largement contribué à faire connaître la littérature post-coloniale au public germanophone.

L'organisation des ateliers obéissait également à la logique habituelle. Chacun des cinq ateliers était divisé en trois séquences : la première, de deux heures, comprenant une introduction générale à la problématique de l'atelier, suivie de deux communications ; les deux suivantes, d'une heure trente, mais ne comportant également que deux communications. Le temps laissé à chaque intervenant est donc tout à fait conséquent, de même que celui qui est consacré aux questions et à la discussion. L'atelier n° II, consacré aux représentations du pouvoir politique à l'époque des premiers Hanovre, m'a donné l'occasion d'écouter d'excellentes communications, confrontant l'imaginaire politique des Whigs (Martin Spiess, « "Neck or Nothing" : John Dunton's Pro-Hanoverian Pamphlets and the Accession of King George I »), à celui des Tories (Kerstin Franck, « Walpole's Magic Wand : The Abuse of Power in Fantastic Satires of the 1720s and -30s »), et des Jacobites (Kirsten Sandrock, « "The Wee, Wee German Lairdie" : the Georgian Body in Jacobite Literature »).

Les travaux de l'atelier V (« Poetry and Performance ») se terminèrent non par une conférence plénière, ni même par une lecture au sens classique, mais par une véritable mise en voix et mise en corps – poetry

performance – de poèmes de Patience Agbabi, par l'auteur elle-même. Les textes interprétés provenaient de son recueil *Telling Tales*, saisissante transposition dans le Londres d'aujourd'hui des *Canterbury Tales* de Chaucer.

Pour l'organisation parfaite de ce Congrès très réussi, on doit remercier très chaleureusement Jana Gohrisch, Rainer Emig et Johanna Marquardt, ainsi que le président de l'*Anglistenverband*, Klaus Schneider. Ultime surprise : devant l'Université Leibniz, se dresse la statue d'un cheval cabré, seul et sans cavalier sur le dos. C'était donc cela : la Basse-Saxe n'est autre que le pays des Houyhnhnms.

Pierre Lurbe

Liens

<http://www.anglistenverband.de/>

<http://www.uni-hannover.de/en/>

<http://www.hannover.de/Herrenhausen/Museum-Schloss-Herrenhausen>

https://www.youtube.com/watch?v=z_rl9byDR8w

Représentation de la SAES au 38e Congrès de l'AEDEAN (Asociación Española de Estudios Anglonorteamericanos), Universidad de Alcalá, 12-14 novembre 2014

Pour ce retour à Alcalá, où un précédent congrès avait eu lieu vingt auparavant, en 1994, l'AEDEAN était en somme accueillie chez elle, à plus d'un titre : non seulement l'université est présidée par un angliciste de renom, mais l'angliciste en question, Fernando Galván, est en outre l'ancien président de l'association espagnole (1996-2002), mais aussi d'*ESSE* (2007-2013). Paradoxalement, l'Université d'Alcalá de Henares est à la fois l'une des plus anciennes, et l'une des plus récentes d'Espagne. L'une des plus anciennes, car fondée en 1499 par le cardinal Cisneros, dont le cygne emblématique figure sur le blason de l'université ; l'une des plus récentes, car après le transfert de l'université originelle à Madrid, en 1836, où elle devint la *Complutense*, il fallut attendre 1977 pour que

l'Université d'Alcalá soit recréée, dans ses murs d'origine. Le lien entre le passé et le présent est donc rétabli, et il l'était d'autant plus, à l'automne 2014, qu'une exposition célébrant le cinq-centième anniversaire de la Bible Polyglotte (due justement à l'initiative de Cisneros) fut inaugurée par le *Rector* Fernando Galván, le dernier jour du Congrès. L'inauguration du Congrès eut lieu dans un lieu chargé d'histoire, l'amphithéâtre d'honneur (*Paraninfo*) de l'université, où le prix Cervantes (lui-même natif d'Alcalá) est remis chaque année, en présence du couple royal, à un écrivain ou une écrivaine de langue castillane, selon une alternance régulière entre auteurs espagnols et auteurs d'Amérique latine. Si l'université d'Alcalá joue un rôle culturel important dans le monde ibérique, les études anglo-américaines y occupent aussi une place de choix : l'*Antigua Bibliotheca de Filología* (installée dans une église désaffectée) contient pas moins de 18,000 volumes de littérature britannique et américaine, dont des éditions originales (la bibliothèque possède ainsi la première édition du premier roman de David Lodge).

Comme il est de tradition au Congrès de l'ADEAN, le nombre d'ateliers est stable (19 au total), et ils sont reconduits d'année en année. Le champ couvert est très vaste, représentant les grands domaines de l'anglistique (littérature, civilisation, linguistique, traduction et traductologie), mais selon un découpage scientifique qui ne correspond que partiellement à celui qui a cours à la SAES : certaines époques, ou certains champs sont peu ou pas représentés (études dix-huitiémistes, langue de spécialité, pour ne prendre que ces exemples). Les ateliers sont organisés en trois ou quatre séances d'1h30, réparties sur les trois jours du Congrès ; à raison de trois intervenants par séance, on parvient à un nombre très élevé de communicants : près de 200 au total. Le processus de sélection des communications a lieu très en amont, et est extrêmement exigeant. Le texte complet de la communication proposée (et non un simple résumé) doit être envoyé six mois à l'avance au coordinateur d'atelier, et doit répondre à des critères très codifiés et précis : exposé de la problématique, présentation de la méthodologie employée, explicitation du caractère original des conclusions attendues ; le refus est sans appel. À l'énoncé de ces critères, on comprend que l'un des buts du Congrès est d'inciter les doctorants à présenter leurs travaux, et il n'est pas rare que la majorité des intervenants, au cours d'une même séance, soient justement des doctorants. Autre élément de cette politique d'encouragement et de promotion : un prix de la meilleure communication présentée par un doctorant est remis à l'issue du Congrès. Sauf exception, la totalité des travaux ont lieu en anglais. Des présentations d'ouvrages, voire même de collections (« *Armas y letras* »), ou de projets éditoriaux (« *Restoration Comedy Project, 1660-1679. A Catalogue* »), étaient assurées par des collègues au moment des pauses café.

Quatre conférences plénières ponctuent traditionnellement ces journées : trois sont prononcées par des universitaires, dont un au moins n'est pas hispanophone, la dernière étant réservée à une écrivaine ou un écrivain. Cette année, c'est Roger Sell (Åbo Academy University), spécialiste de pragmatique du discours, qui prononça la conférence plénière inaugurale (« Post-postmodern Communicational Studies : Three Literary Examples »), appuyant son propos concernant les différents registres de la communication littéraire sur des micro-lectures extrêmement fines d'un extrait d'une pièce de Pinter, d'un poème de George Herbert (« The Glimpse », lu avec sobriété et une grande justesse de ton), et d'un bref passage de *Great Expectations*. En prenant pour thème « Shakespeare in khaki », Clara Calvo (Universidad de Murcia) entretissa habilement deux anniversaires – celui de la Grande Guerre, celui, ou plutôt ceux de Shakespeare (le 350ème anniversaire de sa naissance en 1564, le 450ème en 2014) –, pour montrer comment la figure du Bard, et son œuvre, furent utilisées à des fins patriotiques pendant le conflit mondial. Je n'ai pu assister à la troisième conférence, que Carlos Acuña-Fariña (Universidad de Santiago) avait intitulé : « So exactly how different are English and Spanish in the mind ? ». L'écrivaine invitée était Ana Castillo, poète et romancière latino-américaine, qui entrecroisa réflexion autobiographique et lectures de ses œuvres.

Organisation exemplaire, et chaleur de l'accueil, étaient comme d'habitude au rendez-vous : que Fernando Galván, Maria Dolores Porto Requejo, et Alberto Lazaro, grands ordonnateurs de l'événement, en soit remerciés, ainsi que Montse Martinez, toujours dynamique présidente d'AEDEAN, et grande amie de la SAES.

Pierre Lurbe

Liens

<http://aedean.org/>
<http://aedean2014.es/>
<http://www.uah.es/>

Représentation de la SAES au 12^e Congrès de HUSSE (Hungarian Society for the Study of English), *Debreceni Egyetem* (Université de Debrecen), 29-31 janvier 2015

Au printemps 2013, la présidente de l'association des anglicistes hongrois, Nóra Séllei, avait été invitée au Congrès de la SAES à Dijon ; en janvier 2015, ce fut le tour du président de la SAES d'être invité par son homologue hongroise, au Congrès de HUSSE. Fondée il y a un peu plus de vingt ans seulement, en 1993, HUSSE regroupe à l'heure actuelle un peu moins de 200 membres ; le congrès de la société se tenant tous les deux ans seulement, celui de Debrecen était le douzième depuis sa fondation. Cette brève mise en perspective s'impose, car quand on compare les chiffres à l'instant donnés, aux chiffres de fréquentation du Congrès, et au nombre de communications qui y furent présentées, on ne peut que saluer l'extraordinaire vitalité d'une société qui réussit manifestement à faire venir, et participer aux travaux, la quasi-totalité de ses membres. Avec plus de 200 participants, une quarantaine d'ateliers, et plus de 170 communications, sans compter les tables rondes, c'est bien un panorama complet de la recherche hongroise qu'offrait ce douzième Congrès de HUSSE.

Particulièrement chargée d'histoire, l'Université de Debrecen, où se tinrent les travaux, mérite quelques mots de présentation. Fondée en 1912, l'Université de Debrecen (alors appelée l'Université Royale Hongroise) ouvrit ses portes pour l'année universitaire 1914 : son centenaire est donc tout récent. Mais elle était elle-même l'héritière d'une tradition académique beaucoup plus ancienne, remontant au Collège Réformé créé en 1538. Bien que cet ancrage confessionnel historique ait disparu, il reste une église réformée sur le campus, cependant que les vitraux qui ornent l'Aula Magna, bien que datant du début du siècle dernier, représentent les universités de Genève et de Wittemberg, avec lesquelles le Collège Réformé avait des liens privilégiés. Pour les anglicistes hongrois, l'Université de Debrecen revêtit aussi une importance toute particulière. Le développement des études anglo-américaines en Hongrie au XX^e siècle est en effet très largement dû au professeur László Országh (1907-1984), qui fonda à deux reprises le département d'anglais de l'université de Debrecen : une première fois, dès avant la guerre ; puis une seconde fois, en 1957, après la suppression de tous les départements de langues (à

l'exception du russe...), à la fin des années 40. Linguiste, lexicographe, auteur entre autres de la première histoire de la littérature américaine en langue hongroise, et d'un dictionnaire bilingue anglais-hongrois/hongrois-anglais, L.Országh est une figure tutélaire pour nos collègues hongrois, au point que le prix le plus prestigieux dans le domaine des études anglaises, décerné lors des Congrès de HUSSE, porte son nom. C'est aussi à Debrecen que le Congrès d'ESSE fut accueilli en 1997.

L'organisation des ateliers de HUSSE est suffisamment originale pour qu'on s'y arrête. Contrairement à une pratique générale, les différents ateliers ne portent pas de titre : seul est indiqué le nom du président de séance, et il faut lire les titres des communications proposées pour savoir dans quel champ elle s'inscrivent, et donc quelle est la dominante de l'atelier. Si certains d'entre eux étaient clairement centrés sur une thématique très précise (un atelier était ainsi consacré au genre de l'utopie), d'autres regroupaient des communications assez disparates (« Selling and Publishing English Works in Vienna in the 1790s », « British Novelists on Censorship : A Historical Approach », « Emily Dickinson and Readers », « Putting the marrow back into the bone : Gordon Lish's influence in the late works of Raymond Carver ») ; même en l'absence de titre, la plupart s'inscrivaient néanmoins dans un cadre reconnaissable, qu'il s'agisse de littérature contemporaine, de *cultural studies*, ou de linguistique, pour s'en tenir à ces seuls exemples. Le principe organisateur sous-jacent est le suivant : les propositions de communication sont acceptées, puis les ateliers sont constitués sur la base des affinités thématiques entre elles.

Plus classiquement, il y eut quatre conférences plénières : György Szőnyi (Université de Szeged), dans une présentation très exhaustive et érudite, parla de « The Lure of the Occult: Esoteric-Magical Themes in Some Anglo-American Fiction » ; Efterpi Mitsi (Université d'Athènes, et jusqu'à tour récemment présidente de l'association des anglicistes grecs), dans « The Caryatid and the Collector: British Travel Writing and the Material Past in Early Nineteenth-Century Athens », se livra à une étude très fine de la correspondance de Lady Elgin ; Karen Garner (State University of New York), dans une approche croisant politologie et études féministes, traita de « Democracy and Women's Participation in International Politics » ; enfin, Miklós Kontra (Université de Szeged) brossa un tableau de la formation des professeurs d'anglais en Hongrie au cours du demi-siècle écoulé (« Ups and Downs in English Language Teacher Education in Hungary in the Last Half Century »).

On terminera ce compte-rendu en mentionnant deux traditions caractéristiques des Congrès de Husse, l'une déjà bien établie, l'autre d'institution récente, mais comme on le sait, une tradition, cela s'invente.

La tradition bien établie est celle du « discours présidentiel » (*Presidential address*), distinct à la fois du discours inaugural, et du rapport moral présenté lors de l'assemblée générale de la société. Il s'agit d'un moment bien spécifique, le soir du premier jour, à l'issue des travaux de la journée ; le discours lui-même, qui n'est pas très long, et portait cette année sur la place des humanités dans le monde contemporain, est suivi par la remise du Prix Országh, cérémonie qui fut précédée cette année par un bref concert de la chorale de l'Université (Britten et Kodály étaient au programme).

La tradition récente est celle de la présentation d'ouvrages, qui prend la forme d'un événement plénier : pendant une heure, une dizaine de collègues se succèdent à la tribune pour présenter à l'auditoire, en 5 minutes seulement, un ouvrage particulièrement remarquable publié dans les deux années écoulées. L'exercice peut paraître convenu : il ne l'est pas, et il faut un talent certain pour donner envie de lire, en quelques minutes seulement, des ouvrages portant sur une grande variété de sujets.

Nóra Séllei ne souhaitant pas renouveler son mandat pour une troisième et dernière période de deux ans, l'assemblée générale de HUSSE a élu Attila Kiss à la présidence de la société. La SAES adresse ses félicitations au nouvel élu, et lui souhaite plein succès dans ses nouvelles fonctions. Le dernier mot sera pour remercier Nóra Séllei, et toute l'équipe organisatrice, de leur chaleureux accueil. Même le temps était au diapason : il faisait étonnamment doux à Debrecen.

Pierre Lurbe

Liens

<http://husse-esse.hu/>

<http://husse2015.ieas.unideb.hu/>

<http://www.unideb.hu/portal/>

Publications reçues

Pour que l'annonce d'un ouvrage ou numéro de revue soit insérée dans cette rubrique, il convient d'en adresser un exemplaire à l'adresse de Laurence Belingard :

Département Etudes Anglophones

UFR-ip ALL

Université d'Avignon

74 rue Louis Pasteur

84029 Avignon CEDEX 1

Pour consulter les publications reçues par le bureau, suivre les liens suivants :

<http://www/saesfrance.org>

Menu de gauche >>> Fonds SAES >>> Parutions >>> Parutions 2014 ou Parutions 2015

Colloques et congrès

La liste des colloques pour l'année 2015 se trouve sur le site de la SAES.

Aller à la rubrique « Congrès et colloques » puis à la rubrique « colloques ».

Rappel concernant les annonces de colloques ou de journées d'étude : les membres de la SAES qui souhaitent faire publier dans le bulletin et sur le site des annonces de colloques sont invités à envoyer directement sur la messagerie de la SAES leur annonce (ou à Lyndon Higgs en cas d'échec ou s'il ne sont pas inscrits à la liste de messagerie).

Les annonces de colloques doivent comporter les dates, le lieu précis (Université X, etc.), les équipes ou laboratoires qui organisent l'événement, ainsi que les personnes à contacter (nom + adresses mail). Il convient de ne pas envoyer de pièces jointes, qui bloquent les messageries et véhiculent des virus. Ces fichiers ne sont d'ailleurs pas toujours ouverts par les collègues, faute de temps pour les lire, et donc il est préférable de copier-coller dans le corps du mail le texte en format brut, de manière lisible (voir annuaire p. 4).

Messagerie et site Internet

Site Internet

Le site Internet de la société peut être consulté à l'adresse <<http://www.saesfrance.org>>.

On y trouve à la fois des informations et des documents relatifs à la vie de la société et des références à des sites documentaires en langue, linguistique, littérature, civilisation, ou encore à des documents utiles à la profession (colloques, textes réglementaires, formulaires, annales des sujets de concours, etc.).

Les annonces de colloques peuvent être envoyées directement sur la messagerie (voir ci-dessous) ou, en cas de problème, adressées à Lyndon Higgs.

Messagerie électronique

Pour s'abonner à la liste de messagerie électronique, il suffit à tout membre de la SAES d'envoyer un courrier électronique à l'adresse : sympa@univ-pau.fr, avec le message : subscribesaes. Laisser vierge la rubrique « Objet : », désactiver la signature. Si l'adresse électronique n'est pas transparente, envoyer parallèlement un message à bernardcros@u-paris10.fr pour signaler que l'adresse correspond bien à l'adhérent que vous êtes.

Pour envoyer un message à tous les abonnés, libeller le message à l'adresse suivante : saes@univ-pau.fr.

Les messages doivent être composés au format « texte seul » ou « texte brut ». Pour ce faire, il est nécessaire de régler le logiciel de messagerie de façon à ce qu'il n'envoie pas de texte enrichi ni de messages au format HTML. Vous trouverez dans l'annuaire ou à la rubrique « messagerie » du site internet SAES des exemples de réglage dans les menus « options » de quatre logiciels de messagerie couramment utilisés.

Utiliser les mentions suivantes :

- COLL pour les annonces relatives à un colloque
- PUBL pour une publication annoncée
- INFO pour une information d'ordre général
- Q pour une question
- SYN pour une synthèse de réponses
- CFP pour les appels à communication.

Adhésion / Modification des renseignements personnels

Toute nouvelle adhésion doit être réglée par prélèvement automatique. La cotisation couvre l'année civile et non l'année universitaire. Le montant de la cotisation est de : 35,00 € (17,00 € pour les enseignants retraités, honoraires ou émérités et pour les doctorants des universités françaises).

1. Télécharger l'imprimé [bulletin d'adhésion et autorisation de prélèvement](#)
2. Remplir la partie "bulletin d'adhésion" en prenant soin de renseigner toutes les rubriques utiles.
3. Remplir et signer le formulaire d'autorisation de prélèvement automatique
4. Envoyer l'imprimé par courrier postal ou par email au trésorier, Bernard Cros (coordonnées sur le formulaire), accompagné d'un RIB/RIP/RICE.

Mise à jour des coordonnées personnelles dans l'annuaire

L'annuaire est établi à partir des informations figurant dans le fichier. Pour signaler des modifications, remplir le [bulletin d'adhésion](#) en soulignant (ou surlignant) les éléments à modifier et l'envoyer (scanné) à Bernard Cros (bernardcros@u-paris10.fr). Pour un envoi par la poste, contacter Bernard Cros.

L'adhésion donne droit à avoir accès au *Bulletin* d'information de la société, de figurer dans son annuaire et de recevoir ce dernier chaque année. La cotisation rend également tout adhérent automatiquement membre de ESSE (*The European Society for the Study of English*) et lui permet de recevoir son Bulletin, *The European English Messenger*. Tout sociétaire peut aussi utiliser le site SAES www.saesfrance.org.

Contacter les membres du bureau

Pour	s'adresser à
Adhérer à la SAES (envoyer autorisation de prélèvement et RIB)	Bernard Cros
Renouveler une autorisation de prélèvement (en cas de changement d'intitulé bancaire)	Bernard Cros
Modifier une notice dans le fichier	Bernard Cros
S'inscrire à la liste de messagerie	Bernard Cros
Envoyer des contributions au Bulletin	Mélanie Joseph-Vilain
Signaler un ouvrage paru sur le site internet	Envoyer l'annonce à la liste de messagerie
Annoncer la parution d'un ouvrage dans le Bulletin	En adresser un exemplaire à Laurence Belingard.
Annoncer un colloque sur le site internet	Envoyer l'annonce à la liste de messagerie
Annoncer un colloque international sur le site internet d'ESSE	Envoyer une annonce en anglais à Jacques Ramel : jacques.ramel@univ-lyon2.fr

Pour envoyer un courrier relatif à/aux	s'adresser à
Formations, LMD et concours	Maryvonne Boisseau, Claire Tardieu
Affaires scientifiques et formation doctorale	Martine Yvernault
Subventions aux publications	Martine Yvernault
Recherche et relations avec les sociétés savantes et les unités	Anne Page
Site internet	Lyndon Higgs
Bulletin	Mélanie Joseph-Vilain
Congrès	Laurent Roesch, Anne Page
Sections locales et correspondants	Mélanie Joseph-Vilain
Un règlement par chèque autre que pour une cotisation	Bernard Cros

N.B. NE PAS ENVOYER DE COURRIER AU SIÈGE SOCIAL